

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 19 NOVEMBRE 2020**

**DELIBERATION N°2020.00335**

**ACCES ET ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI - SOUTIEN A  
L'ASSOCIATION FOREZ ENTREPRENDRE - SUBVENTION 2020**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 13 novembre 2020

Nombre de membres en exercice : 72

Nombre de présents : 65

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de voix : 68

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL,  
M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE,  
M. Cyrille BONNEFOY, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,  
M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE,  
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE,  
Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jordan DA SILVA,  
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. Christian DUCCESCHI,  
M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON,  
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,  
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON,  
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT,  
M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN,  
Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET,  
M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD,  
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE,  
M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,  
M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE,  
M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY,  
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,  
M. Julien VASSAL

**Pouvoirs :**

M. Bernard BONNET donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,

M. François DRIOL donne pouvoir à M. Georges HALLARY,

M. Fabrice DUCRET donne pouvoir à M. Martial FAUCHET

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, M. Gilles BOUDARD, M. Yves MORAND, M. Daniel TORGUES

**Secrétaire de Séance**

Mme Siham LABICH  
Le 25 novembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20201119-02020002290

DATE D'APPARITION: 25 novembre 2020

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 19 NOVEMBRE 2020**

### **ACCES ET ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI - SOUTIEN A L'ASSOCIATION FOREZ ENTREPRENDRE - SUBVENTION 2020**

La crise sanitaire, sociale et économique liée à la pandémie de Covid-19 a conduit l'Etat et Saint-Etienne Métropole à s'accorder pour un soutien d'actions à destination des populations vulnérables.

Suite à un travail partenarial mené en lien avec les services de l'Etat, un programme d'action a été défini permettant de poursuivre les objectifs suivants :

- répondre à l'impact de la crise sanitaire sur les personnes les plus fragiles en augmentant les aides individuelles au Fonds Solidarité Logement ;
- soutenir les jeunes en grande difficulté sociale impactés par la crise COVID ;
- renforcer les actions de prévention, d'animation et de médiation ;
- soutenir une offre d'interventions de proximité en faveur des habitants des quartiers et en particulier de la jeunesse ;
- lutter contre le décrochage scolaire et la fracture numérique ;
- proposer un accompagnement au maintien et au retour à l'emploi de personnes vulnérables (licenciés, personnes en difficultés...) ;
- proposer un accompagnement renforcé à des demandeurs d'emploi voulant créer une activité dans l'économie sociale et solidaire.

L'action de l'association Forez entreprendre s'inscrit tout à fait dans le cadre de ce programme d'actions défini avec l'Etat.

Les objectifs visés par l'association Forez entreprendre sont multiples.

Tout d'abord, permettre à des personnes en recherche d'emploi de définir un projet professionnel cohérent, qui corresponde aux besoins du marché local. Ensuite, s'appuyer sur le réseau d'entreprises et d'agences d'emploi partenaires de l'association. En effet, la mise en situation en poste est essentielle pour valider et orienter les demandeurs d'emplois dans des projets pertinents et porteurs.

- Public : participants relevant du dispositif L.O.I.R.E et résidant sur Saint Etienne Métropole (bénéficiaires du RSA socle et socle activité, personnes confrontée à un ou plusieurs freins socio professionnels inscrites ou non à Pôle emploi).

Le dispositif mis en œuvre est le suivant:

- Orientation par les prescripteurs du dispositif L.O.I.R.E,
- Entretien diagnostic avec le participant réalisé par le professionnel représentant l'entreprise,
- Retour systématique au référent de parcours,
- Si capacité à aller vers l'emploi : proposition d'offres d'emploi ou proposition de formation,

- Organisation de mise en situation de travail par le biais de contrat de travail (missions intérimaires, CDD, CDI) et accompagnement dans l'emploi.

La convention est annexée au présent rapport, elle prendra effet à compter de sa signature jusqu'au 30 juin 2020.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve la convention de soutien à l'association Forez entreprendre pour l'action « accès et accompagnement dans l'emploi » ;**
- **approuve la participation de Saint-Etienne Métropole au programme d'action pour un montant prévisionnel de 5 000 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous les actes afférents ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget principal au compte SERV/chap 65 / SUECO.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU